

1

## La collaboration

Le maréchal Pétain a offert la collaboration de la France à l'Allemagne. Il reste au pouvoir après l'occupation de la totalité du pays par les Allemands, en novembre 1942.

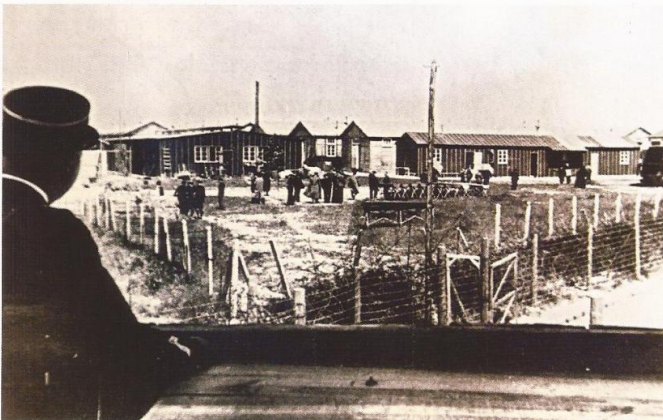
L'Etat français organise lui-même la STO (Service du travail obligatoire) exigé par l'Allemagne et participe à la déportation des juifs. La police recherche les opposants, la justice les condamne. Certains Français entrent dans les organisations qui collaborent avec l'Allemagne, comme la Milice.

2



L'appel du 18 juin 1940  
du général de Gaulle

3



Le camp de transit de Pithiviers entre 1941 et 1943 où étaient placés les juifs sous la garde de la gendarmerie française avant leur déportation vers les camps d'extermination

4

## La résistance extérieure ou France libre

Par l'appel du 18 juin 1940, le général de Gaulle demande aux Français de le rejoindre à Londres pour poursuivre la lutte. Il organise les Forces françaises Libres (FFL) qui participent aux côtés des Alliés aux batailles en Afrique du Nord (1943), en Italie ainsi qu'au débarquements en France en 1944 et aux combats de la Libération.

5

## Charles de Gaulle (1890-1970)

Charles de Gaulle est un officier de carrière qui a été plusieurs fois blessé pendant la première Guerre mondiale. Pendant l'entre-deux guerres, il défend la modernisation de l'armée et l'emploi des blindés. De Gaulle devient membre du gouvernement le 6 juin 1940 et part en mission à Londres. C'est là qu'il refuse la défaite et lance à la radio l'Appel du 18 juin 1940. Il devient le chef de la France libre.



6

## La résistance intérieure

Dès 1940 se créent en France les premiers mouvements de résistance. Ils rédigent des tracts et des journaux clandestins, organisent des filières d'évasion, des sabotages et exécutent des militaires allemands. Ceux-ci répondent par des prises d'otages et des massacres. En 1942, Jean Moulin unifie les mouvements de résistance. La Résistance intérieure sert de point d'appui aux Alliés et aux Forces françaises libres (FFL) au moment des débarquements et de la Libération. Grâce à cela, la France fait partie des vainqueurs de la guerre.

7



Résistant fusillé à Belfort, 1944.

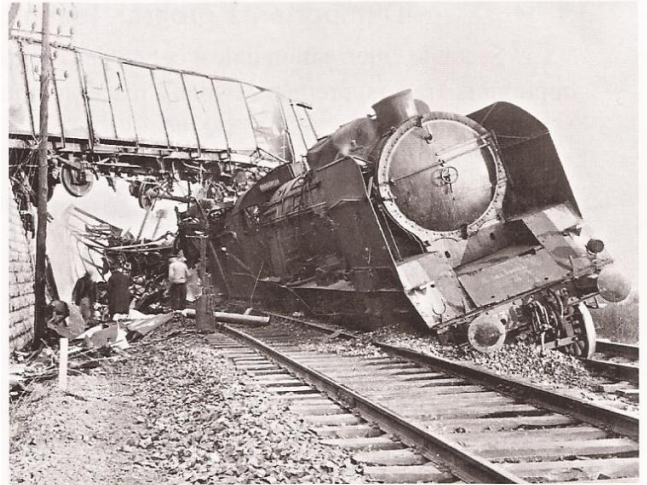
400 000 français et françaises ont participé à la Résistance. C'est sans doute autant que le nombre de Français et Françaises qui ont collaboré avec les nazis, c'est-à-dire qui les ont aidés en leur fournissant des produits alimentaires et du matériel de guerre, en dénonçant les résistants qui étaient alors arrêtés et fusillés.

9

## La résistance civile

La Résistance civile est le refus de la population de céder totalement devant les Allemands ou devant Vichy. Elle est faite d'actions silencieuses et modestes : non-dénonciation ou mise à l'abri de juifs et de résistants, écoute de Radio-Londres, etc.

8



Sabotage organisé par la Résistance intérieure française (destruction d'une voie ferrée par la Résistance au Villars, Saône et Loire, 4 mars 1944)

10

Un résistant raconte le sabotage d'une usine. Tout le groupe est en état d'alerte. Nous avons tout préparé : le planning de l'attaque, le rôle de chacun, chaque détail a été étudié. Notre guetteur est là ; il ôte son chapeau. Signe conventionnel : rien de suspect. Un à un, les hommes descendent de la camionnette, silencieux, calmes et prêts ; les mitraillettes se dissimulent mal sous l'imperméable ou sous le manteau ; les bras se tendent au poids des valises pleines de charges, les yeux inquiets fouillent la rue déserte. Les hommes entrent, capturent les gardiens, font taire les chiens de garde, fouillent le rez-de-chaussée. Il faut empêcher qu'il y ait de donner l'alerte. Les saboteurs sont au travail. Plus que trois minutes ! Les hommes s'engouffrent dans la camionnette et la voiture part. Au moment où nous franchissons le pont, une énorme explosion déchire le ciel...

D'après Pierre Henneguier, cité dans *Les Réseaux Action de la France combattante*, 1986

### Lexique :

**Collaboration** : coopération avec l'occupant allemand entre 1940 et 1945.

**Résistance** : ensemble des personnes et des organisations agissant pour la libération de la France.

**Libération** : période allant du débarquement des Alliés à la libération totale du territoire français en 1945.

**Milice** : organisation policière au service de la collaboration.

**STO** : service du travail obligatoire forçant une partie la main d'œuvre française à partir à travailler en Allemagne.